

Dompierrre - Sologne → Vivre son pays

DOMPIERRE-SUR-BESBRE

Les conditions sanitaires de la foire primée

La prochaine édition de la foire primée se déroulera samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre.

Technicienne au Groupement de défense sanitaire de l'Allier (GDS), Ludivine Val, a expliqué au comité de foire de Dompierrre les conditions sanitaires requises pour cette foire 2023.

Les inscriptions des animaux pour cette foire primée sont vivement recommandées 8 jours auparavant, soit ce vendredi 22 septembre. Un certificat sanitaire devra être complété pour les animaux participants (bovins et ovins).

Les bovins devront avoir une identification individuelle conforme à la réglementation en vigueur, accompagnée d'un passeport en règle, muni de la carte verte correspondante.

Au niveau sanitaire, les



RÉUNION. Ludivine Valot, à droite, a présenté les conditions sanitaires requises pour participer à la foire primée.

éleveurs devront faire en sorte que les bêtes qu'ils veulent exposer ne fassent pas l'objet de mesures de restriction de circulation, qu'elles soient indemnes de toute maladie contagieuse depuis au moins 30 jours, qu'elles ne fassent pas l'objet de mesure réglementaire de blocage et officiellement indemne de brucellose bovine, de

leucose enzootique et de tuberculose bovine.

En ce qui concerne l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine), l'animal devra bénéficier de l'appellation « indemne d'IBR », appellation imprimée sur l'ASDA du bovin.

Pour la BVD (diarrhée virale bovine), les éleveurs devront bien vérifier que leurs bovins disposent

bien du certificat « bovin non IPI ». Les bovins ne disposant pas de ce statut ne pourront pas participer à la foire.

Les prises de sang ne sont pas obligatoires hormis pour la BVD (si les bovins ne sont pas statués « non IPI »).

Les ovins devront avoir une identification individuelle conforme à la réglementation en vigueur et provenir d'un troupeau officiellement indemne de brucellose.

Des techniciens du GDS seront présents à l'arrivée des animaux pour vérifier les certificats sanitaires et, pour les bovins, le passeport et la carte verte de l'animal. ■

➔ **Pratique.** En cas de questions sur ces consignes sanitaires, contacter Bernard Navetat, président du comité de foire, au 07.68.63.49.70, Ludivine Valot au 07.57.17.45.97, ou directement le GDS Allier : 04.70.35.14.30.

CHEVAGNES

Croix et Lumière poursuit sa mission

L'association Croix et Lumière a fait le point sur les travaux réalisés et ceux programmés dans l'ancien canton de Chevagnes, lors de son assemblée générale annuelle, à Chevagnes.

Depuis septembre 2022, de nombreux travaux ont été réalisés : la croix Loribault de La Chapelle-aux-Chasses a été remplacée à l'identique et fixée sur un nouveau socle en béton ; celles des Bordes, du Vernat et de Saint-Antoine, à Chézy, ont été restaurées ; la croix du May et la croix Blanche de Beaulon ont été rénovées.

Les travaux en cours et à venir

Sont en cours les restaurations de la croix des Fondreaux à Chézy, de la Chasseigne à Chevagnes et de la Motte à Thiel-sur-Acolin.

Pour l'année à venir, sont programmés : la croix des Ménards à Chevagnes, des Cabouènes à Beaulon et des Champs à Thiel-sur-Acolin.

Enfin, l'association a enregistré cinq nouvelles adhésions.

La réunion s'est prolongée avec une conférence du chanoine Daniel Moulinet suite à la publication de son livre *Deux ans d'Eglise en Allier*, écrit à



CONFÉRENCIER. Le chanoine Daniel Moulinet, historien (à gauche), et Dominique Tillet, président de Croix et Lumière (au micro).

l'occasion du bicentenaire du diocèse de Moulins. 80 personnes (*) ont suivi avec beaucoup d'intérêt l'exposé du conférencier, professeur à la faculté théologique de Lyon. ■

(*) Notamment le chanoine Jean-Paul Chantelot, curé de la paroisse Sainte Marie Mère de Dieu ; Carine Barillet, conseillère régionale et maire de La Chapelle aux Chasses ; Isabelle Ussel, conseillère départementale ; Philippe Charrier, maire de Chevagnes ; Joël Lamouche, maire de Garnat-sur-Engiève ; Xavier Faivre-Duboz, maire de Chézy ; Alain Tricot, adjoint au maire de Saint-Martin-des-Lais ; Jacques Fradin, représentant le maire de Lusigny et Louis Bernardet, représentant la maire de Thiel-sur-Acolin.

➔ **Pratique.** Association Croix et Lumière, contacter le président, Dominique Tillet, au 06.13.63.32.61 ou croixetlumiere03@gmail.com

THIEL-SUR-ACOLIN

Collecte de textiles pour l'APF

La délégation départementale d'APF France handicap relance sa Moisson du cœur, collecte de textiles qui a eu lieu durant de nombreuses années et arrêtée en raison de la Covid 19. Ces nouvelles collectes, les premières après la pandémie, sont désormais des « mini-collectes ».

Des bénévoles de la délégation départementale d'APF France handicap recueilleront les dons solidaires de vêtements, textiles et chaussures ou petits meubles, en bon état, lundi 30 octobre, de 14 à 16 heures, place de la Mairie.

Pour tout renseignement, contacter Fabienne Robin à l'APF, au 04.70.48.13.60. ■

Les archers vont ouvrir leurs portes

Les archers dompierrrois ont repris le chemin de leur salle de l'espace Boudeville pour cette nouvelle saison.

Sous la houlette des coaches du club, Alexandre Bourrachot, Patrick Nély et Corinne Delécluse, les licenciés de l'ASD tir à l'arc répètent leurs gammes trois jours par semaine.

Portes ouvertes, samedi 30 septembre

Pour les jeunes et les débutants, les entraînements ont lieu tous les vendredis de 18 heures à 19 h 30.

Pour les adultes, ils ont lieu les lundis et les mercredis à partir de 18 heures.

Signalons également que



TIR À L'ARC. Les coaches du club, Alexandre Bourrachot, Patrick Nély et Corinne Delécluse.

l'ASD tir à l'arc organisera des portes ouvertes avec initiation le samedi 30 septembre, de 14 heures à 18 heures, espace Boudeville, à l'occasion de la foire primée. ■

À NOTER

DOMPIERRE-SUR-BESBRE. Cinéma René-Fallet. Aujourd'hui jeudi 21 septembre : à 16 heures, *La bête dans la jungle* ; à 18 heures, *Dancer in the dark* ; à 20 h 30, *Vers un avenir radieux*. ■

CentreFrance
SOLUTIONS PRO



**ABONNEMENT
PRESSE NUMÉRIQUE
Flux d'actualité
Création de site**

Créateur de solutions
locales et digitales pour :



LES INSTITUTIONNELS



LES PROFESSIONNELS

Plus d'infos sur notre site internet : SOLUTIONSPRO.CENTREFRANCE.COM